



LA SUISSE ET LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)

FAITS ET CHIFFRES

Type d'organisation

Fonds financé par des contributions volontaires.

Institution

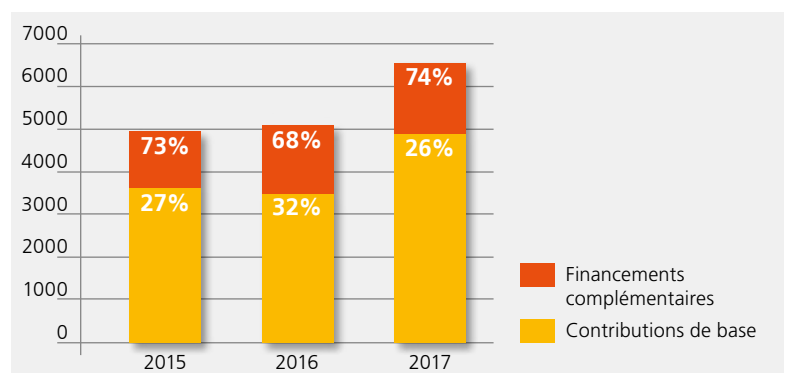
- Direction de l'organisation : Henrietta H. Fore (USA), directrice générale
- Siège : New York
- Nombre de bureaux dans les pays : 155 (plus 7 bureaux régionaux et 36 comités nationaux)
- Nombre de collaborateurs (décembre 2017) : 11'600 (dont 12 % travaillant au siège)
- Fondé en : 1946
- Conseil d'administration : composé de 36 membres élus par roulement.

Suisse (2017)

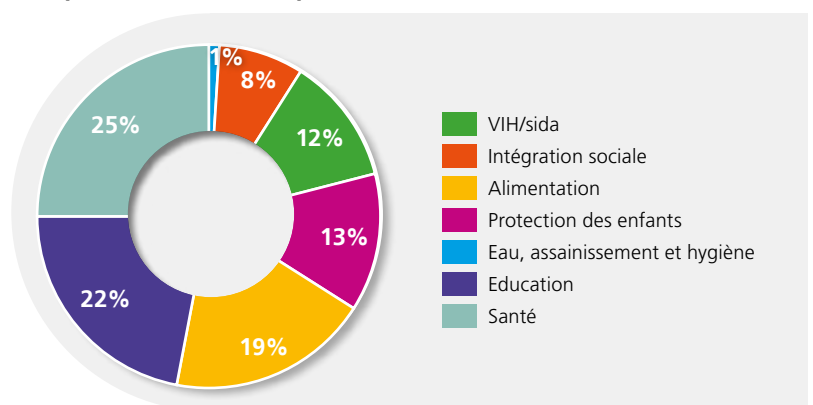
- Contribution financière annuelle :
 - Gouvernement :
 - Contribution de base : 22 millions CHF
 - Financements complémentaires : 16,9 millions CHF
 - Comité national suisse :
 - environ 22,6 millions de francs
- Les comités nationaux font partie intégrante de l'organisation globale de l'UNICEF et signent son originalité. Organisés comme des ONG locales indépendantes, ils ont pour responsabilité de lever des fonds pour l'UNICEF et de mener des activités de plaidoyer pour les droits de l'enfant.
- Nombre d'employés suisses : 21

Site Internet : www.unicef.org/fr

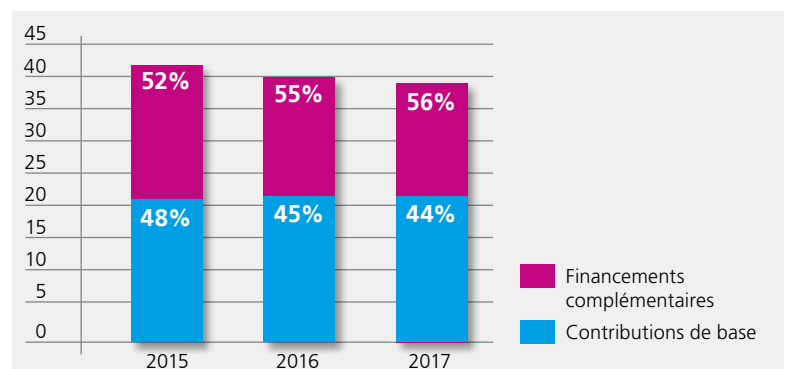
Recettes totales de l'UNICEF (en millions d'USD)



Dépenses de l'UNICEF par domaine d'intervention en 2017



Contribution de la Suisse (millions CHF)



Mandat

L'UNICEF est mandaté par l'Assemblée générale des Nations Unies pour promouvoir les droits de l'enfant, conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant. Il vise à donner à tous les enfants la possibilité de survivre, de se développer et de réaliser pleinement leur potentiel, sans discrimination, préjugé ni favoritisme.

L'UNICEF compte parmi les principales organisations de coopération au développement et de travail humanitaire. Il œuvre pour assurer aux enfants des conditions favorables à leur développement et joue un rôle particulier lorsqu'il s'agit de protéger les enfants dans des situations de conflit et d'urgence. En sa qualité de défenseur des enfants de par le monde, il mobilise la volonté politique et les ressources nécessaires à la promotion des droits de l'enfant.

Objectifs

Le plan stratégique de l'UNICEF 2018–2021 consiste à obtenir des résultats concrets en faveur des enfants, en particulier les plus défavorisés, grâce aux efforts visant à rompre le cercle vicieux de l'inégalité. Ce plan est axé sur les cinq objectifs suivants :

- Chaque enfant survit et s'épanouit : les enfants naissent en toute sécurité dans des centres de santé, sont soignés contre la malnutrition sévère aiguë et bénéficient de programmes de développement de la petite enfance mettant en avant des activités d'éveil et des soins attentifs.
- Chaque enfant apprend : les enfants déscolarisés ont accès à l'éducation préscolaire, primaire ou secondaire ; les filles et les garçons reçoivent des ressources pédagogiques individuelles pour le primaire et le secondaire ou l'apprentissage préscolaire.
- Chaque enfant est protégé contre la violence et l'exploitation : les enfants reçoivent une identité juridique grâce à des services gratuits et universels d'enregistrement des naissances.
- Chaque enfant vit dans un environnement sûr et propre : les enfants ont accès à des sources d'eau potable non contaminées et ne pratiquent pas la défécation à l'air libre.
- Chaque enfant a les mêmes chances de réussir dans la vie : les enfants ne vivent plus dans une situation d'extrême pauvreté.

L'UNICEF est le principal partenaire de la Suisse en ce qui concerne la promotion des droits de l'enfant dans les pays en développement et les contextes humanitaires. Dans ces deux domaines d'intervention, ses activités et ses priorités correspondent aux objectifs de la Suisse en matière de développement international. La Suisse apprécie tout particulièrement la capacité de l'UNICEF à associer l'action humanitaire et la coopération au développement ainsi qu'à répondre à des défis en constante évolution dans les situations de conflit prolongé et d'après-conflit.

Objectifs de la Suisse à moyen terme

Pour les années 2018 à 2020, les efforts de la Suisse se concentrent sur les questions suivantes :

- L'amélioration des capacités de l'UNICEF en matière de protection et d'éducation des enfants, aux niveaux tant de l'action humanitaire que de la coopération au développement ;
- Le renforcement des capacités d'évaluation de l'UNICEF, de ses interactions avec le secteur privé et de la promotion de l'égalité des genres ;
- La contribution active de l'UNICEF aux réformes du système des Nations Unies pour le développement et accroissement de la cohérence de son action au niveau national.

Contact : global.institutions@eda.admin.ch



© UNICEF